

## «Servitudes et Grandeur» de l'Interprète

Ce métier nouveau qu'est l'interprétation de conférence comporte certes moins de «grandeur» que d'autres professions encore dites libérales et, peut-être, plus de servitudes que celles-ci, mais jamais la servitude. C'est ce que je m'efforcerai de décrire pour les lecteurs de *Babel*.

Ceux-ci, pour une grande part, appartiennent à une profession-sœur, celle de traducteur. Les deux métiers ont leurs lettres de noblesse. Celles du traducteur sont plus explicites, plus anciennes, plus durables. *Scripta manent*. Il écrit depuis des millénaires, dans des genres élevés parfois, des traductions plus connues et lues que les originaux: la Bible, comme le firent les Septante ou Amyot, les moines de Petchersk ou les scribes contemporains de la Modern Version; des épopées, des poèmes, comme des ESSARTS, GRAVES ou PASTERNAK, etc. Les traducteurs ont même un patron, depuis que VALÉRY LARBAUD les a placés «sous l'invocation de saint Jérôme». Mais de plus en plus, tant par le tonnage de la production que par le nombre des travailleurs, ils traduisent des discours, qui font non plus époque mais un instant, et des rapports d'experts, qui ne se répandent que parmi les spécialistes du même bâtiment étroit, de la même périssoire; ils sont traducteurs de conférence, souvent obscurs et toujours nécessaires rouages des grandes machines internationales, qui sans eux ne peuvent tourner.

Il en est de même aujourd'hui pour l'interprète. Ses débuts ont été plus modestes, depuis l'explosion linguistique de Babel; son évolution a été une véritable mutation, depuis le truchement, le dragoman de jadis, à la solde du commerçant, de l'ambassadeur ou du conquérant, jusqu'à l'interprète de conférence actuel, dont la profession est internationale.

Pour exercer son métier, dans ses conditions nouvelles, le traducteur a pourtant pu continuer dans la foulée traditionnelle: il travaille sur un texte, il en rédige un autre. Il peut consulter des références, des dictionnaires, des collègues, l'auteur; il dispose d'un certain temps, en fonction de la charge de travail ou des normes que la profession doit ou devrait elle-même déterminer. Enfin, son œuvre n'acquiert pas aussitôt sa forme fixe, ce n'est pas à l'état brut qu'elle est soumise au lecteur auquel elle est destinée: un reviseur remet cette œuvre sur le métier, il en parfait l'élaboration grâce à sa propre réflexion compétente.

Différente est la situation de l'interprète. Il doit improviser du définitif. Il doit transposer les paroles entendues immédiatement après qu'il les a entendues, quand il use du mode consécutif, aussitôt qu'il les entend, pendant le processus même de l'audition, quand il use du mode simultané. Il reste, entièrement dans le domaine de l'oral. *Verba volant*, il doit les tirer au vol comme l'Amour-télégraphiste de Jean COCTEAU. Il doit se décider instantanément: une fois son trait parti, son sort est joué, il est sauvé ou il est perdu avec son verbe.

En somme, sa méthode consiste à appliquer une faculté propre à de grands capitaines et déconseillée aux enfants: celle de faire plusieurs choses à la fois: entendre, comprendre, analyser, mémoriser, transposer, enfin énoncer le résultat de ces différentes opérations mentales.

Ce faisant, il recourt aux mêmes connaissances que le traducteur: linguiste comme lui (et non pas polyglotte), il doit connaître à fond deux langues au moins (en fait, les conditions de la vie internationale en exigent trois). Men-

tionnons en passant qu'il y a là un certain danger, que le traducteur éprouve aussi, mais dans une mesure moindre, car celui-ci aboutit, en règle générale et sage, à une seule langue, quand même il en traduirait plusieurs. L'interprète, en règle générale, doit s'exprimer en deux langues. Or, l'emploi courant et constant de plusieurs langues finit par jouer au détriment de l'une, et de toutes: l'usage devient moins châtié; le recours aux expressions toutes faites, plus fréquent; la construction syntaxique, moins rigoureuse; la contamination morphologique, sémantique, terminologique et même grammaticale, d'une langue par l'autre, plus difficile à éviter; l'orthographe, moins sûre, etc. A priori, l'interprète peut donc faire un traducteur convenable. L'inverse serait anormal et illogique. L'interprète de conférence, par définition, possède les moyens de traduire. Le traducteur n'est pas nécessairement un orateur; serait-il muet ou sourd que cela ne nuirait pas à son métier; il n'a pas non plus à disposer d'autres facultés indispensables à l'interprète: celle de comprendre à l'audition, comme un autochtone, plusieurs langues; celle d'en parler plus d'une, et d'une manière comparable à celle des autochtones; la faculté de passer aisément et rapidement, voire instantanément, du génie d'une langue dans celui d'une autre, oralement aussi; les capacités d'élocution, de puissance vocale et de résistance physique nécessaires en raison de la tension nerveuse et de la dépense d'énergie provoquées par cette concentration dans la division qu'est le travail de l'interprète. Celui-ci doit encore être maître de ses nerfs, dans les circonstances qui les irritent le plus; c'est l'une de ses servitudes. En voici d'autres.

La plus dure, à mon sens, est que dans l'exercice même de ses fonctions, l'interprète n'est pas maître de son temps, c'est-à-dire de son *tempo*. Son analyse, sa transposition, sa diction même dépendent de la pensée et de l'expression d'autrui. Cette dépendance est immédiate dans la simultanée, étroite dans la consécutive. Que l'orateur, ministre ou vétérinaire, chef d'Etat ou spécialiste du pas de vis, se hâte, se précipite, déverse une logorrhée diluvienne ou qu'il s'étire prudemment comme un caméléon de caillou en caillou, et voilà l'interprète qui boule dans l'avalanche ou qui ronge son frein comme un mulet sans appât.

Tantôt il lutte à grandes brassées pour ne pas se noyer ni perdre conscience, tantôt il peine à se rappeler le sujet de la phrase, le thème du passage abandonné par l'orateur dans des lointains désertiques.

Une autre servitude est celle de la solitude. Bien qu'il se trouve toujours dans une équipe, le coude à coude cesse aussitôt que l'interprète ouvre la bouche; dès lors, il ne peut plus compter que sur lui-même, sur ses réflexes intellectuels, sur ses ressources linguistiques, sur ses réserves de culture et d'énergie propres. Il travaille seul, *per forza*. Une défaillance dans sa mémoire, ses connaissances ou sa résistance, et c'est l'arrêt, un hiatus qu'il ne peut pas toujours ou qu'il n'a pas le droit de pallier; c'est un incident fâcheux pour ceux qui l'écoutent, très désagréable pour lui-même. Plus le nombre de ses auditeurs croît, plus le sentiment de son isolement risque d'augmenter. Lorsqu'il se trouve entre quatre ministres, avec un ou deux de ses collègues, à une table commune, et qu'il travaille pour ainsi dire *in vivo*, au milieu des débats, en les interprétant selon le mode consécutif, en présence de ses auditeurs et en contact immédiat avec eux, en suivant le cheminement de leur pensée et en la transposant directement pour les autres délégués, à l'aide s'il le faut du geste et des expressions du visage, chez eux et chez lui, il reste seul face aux autres, certes, mais il n'est pas isolé, sans recours. Sa présence propre lui est un appui et concourt à l'intime compréhension des débats, même quant aux intentions confuses de ceux-ci. Or, plus le nombre de ceux qu'il interprète croît, plus il éprouve des difficultés à s'assimiler à chacun d'entre eux.

Dans la consécutive, il voit et il est vu, la proximité physique aide à la fidélité mentale, soutient le sens de la responsabilité, encourage l'effort personnel de l'interprète. Pour lui, la consécutive est un engagement de toute sa personne. Son amour-propre est en jeu, cela lui est bénéfique. Il tend à montrer le meilleur de lui-même à ces délégués qui observent le travail qu'il fournit. Il sait que celui-ci, quand il est bon, impressionne, séduit, satisfait et qu'il peut même provoquer l'admiration.

Il en est autrement dans la simultanée. La multiplication des langues de travail a rendu

la consécutive inadéquate au rythme et au nombre des réunions internationales: elle double la durée des débats quand ils sont conduits en deux langues, elle l'augmente encore à mesure de l'augmentation des langues. La simultanée a donc été la solution à ce problème du temps métrique et aussi du temps psychologique (qu'on la comprenne ou qu'on ne la comprenne pas, une interprétation répétée est fastidieuse). Ce mode, et l'utilisation de l'équipement qu'il implique, imposent à l'interprète d'autres servitudes (aux délégués aussi, mais elles sortent de ce propos-ci). Reclus, par nécessité technique, dans une cabine, l'interprète se trouve en fait exilé du milieu où il doit pourtant intervenir. Il reste relié aux personnes qui se parlent à travers lui par le seul fil de la voix, une voix qui leur parvient au moyen d'appareils, dont on fait varier le volume à l'aide d'un bouton, que l'on peut débrancher, ignorer. Ces objets, et leur emploi matériel, conduisent à objectiver la personne de l'interprète. Par un processus inconscient et naturel, le délégué englobe l'interprète dans l'équipement, quand il ne l'assimile pas à celui-ci (le travail de l'interprète en simultanée n'est-il pas considéré parfois comme une «traduction automatique» ou «électronique», désignation absurde, qui démontre cette tendance à dissoudre l'homme dans la machine).

En conséquence, l'interprète est dépersonnalisé par la simultanée. L'implantation même de sa cabine renforce cette dépersonnalisation: elle est placée dans le fond de la salle, derrière les délégués, ou sous le haut plafond des immenses vaisseaux que sont les amphithéâtres des organisations internationales. Claustre, séparé de la salle par des cloisons et par des vitres souvent fumées qui le dérobent à la vue, l'interprète perd son épaisseur, sa hauteur, toute présence. Et dans l'esprit du délégué, il tend à se dématérialiser comme personne pour se confondre avec le plan des objets. Le paradoxe n'est qu'apparent.

Cette situation comporte des risques graves, d'ordre moral aussi, qui influent sur l'exercice de la profession. C'est bien pourquoi notre Association professionnelle a-t-elle le souci de combattre les effets préjudiciables qu'une interprétation simultanée mal conçue peut

causer à la qualité du travail. L'influence nocive de l'anonymat constitue d'ailleurs une servitude que le traducteur ne connaît que trop bien, lui qui n'a habituellement aucune espèce de contact avec ceux dont il traduit les textes.

Cet anonymat où les circonstances le poussent, l'interprète peut être amené à le considérer comme un refuge, un abri où il fuira pour obvier aux difficultés qu'il éprouve dans sa tâche, où il cachera en particulier son éventuelle insuffisance propre, où il diluera son manque de satisfaction devant le travail accompli. En consécutive, il intervient de toute sa personne, sa responsabilité est mise en évidence, elle est directement engagée. Dans l'aquarium muré et souvent opaque de sa cabine, *in vitro*, il peut être incité à plonger sa responsabilité entre deux eaux d'où n'émergerait qu'un son de voix, parole sans présence organique, indirectement transmise par des moyens électroniques, moins personnelle, plus approximative. Certes, les débutants et les timorés sont plus sensibles à cette tentation que les professionnels exercés et pleinement pénétrés de leur devoir: assurer «la probité de leur prestation», auquel les astreignent leur conscience et le Code d'honneur de leur profession. Pour ne pas acquérir une habitude funeste, les jeunes devront réagir dès le départ, avec l'aide de leurs collègues aguerris et selon l'esprit de la profession, dans l'intérêt général de la qualité de celle-ci.

Parmi les inconvénients du métier, faut-il mentionner ici ce sentiment de «frustration» que, paraît-il, éprouvent un grand nombre de nos collègues? A toujours suivre, pour l'exposer, la pensée d'autrui, quant à sa forme et quant à son fond, l'on peut perdre le besoin, le désir et la volonté d'exercer et d'exprimer la sienne propre. Outre que ce problème relève de l'esprit et du caractère des individus et non plus de la nature de l'interprétation, on le retrouve dans un si grand nombre de professions qu'il sort, pour cette raison encore, du cadre modeste de ces lignes-ci. Y a-t-il beaucoup de métiers qui exaltent la personnalité de celui qui les exerce, à moins qu'il ne soient créateurs? Celui de l'interprète n'est nullement plus étouffant, plus «frustrant» (comment disait-on cela avant d'avoir emprunté ce terme

et ce sens à une autre civilisation?) que la plupart, au contraire. Mais sans doute est-il vrai que l'interprétation attire (et par une attirance qui peut être celle du pis-aller) ceux qui, ayant des talents trop divers ou pas assez prononcés, ne savent pas les appliquer; ils attribuent alors à l'interprétation un climat de regret et d'amertume qui ne lui est pas inhérent et qu'ils y ont apporté.

Ces servitudes sont compensées, et largement pour le plus grand nombre des interprètes, par des éléments qui constituent les avantages et la dignité de la profession. Il y faut pourtant une condition, comme partout: prendre suffisamment de champ, se détacher assez, afin de ne pas se laisser subjugué par le métier; mais si l'on accepte, l'on domine.

Par définition, l'interprète de conférence est au service de la compréhension entre les représentants des nations dans tous les domaines où celles-ci organisent leurs échanges ou exposent leurs antagonismes, afin de les réduire ou des adapter. Son principe d'action et son critère professionnel ne sont ni commerciaux, ni politiques, ni sentimentaux: ils sont éthiques. Il s'agit pour lui d'être précis et d'être fidèle. S'il dépend de l'orateur dans son travail, s'il est assujéti à la pensée, au style, à la cadence d'autrui, il est libre dans son esprit, quant à ses convictions, croyances, idées, voire idiosyncrasies. Ce qu'il dit dans son travail n'engage ni son mental ni son cœur. S'il doit fournir un effort aussi personnel qu'intense au moment où il sert de porte-parole à un autre et à beaucoup d'autres, il peut se détacher entièrement le moment d'avant, celui d'après. Et même s'il doit préparer sa conférence, quand le sujet ou la terminologie de celle-ci ne lui sont pas familiers, s'il doit se tenir au courant de l'actualité la plus diverse et se former une idée du plus grand nombre possible d'activités humaines pour en comprendre la démarche, sinon en connaître le détail, il ne fait ainsi qu'assumer l'attitude, face au monde, d'un honnête homme moderne, donc libre. Son idéal est non pas PIC de la MIRANDOLE mais bien plutôt MONTAIGNE: il cherche à avoir «une tête bien faite».

Les conférences elles-mêmes auxquelles il participe lui sont une source d'information

incomparable, de première main et vérifiable sur le vif. L'opinion qu'il peut se faire des hommes et des faits résulte de l'observation directe et de la comparaison de l'action de ceux-là et de la portée de ceux-ci. N'étant pas en cause, il peut s'offrir le luxe bienfaisant de l'impartialité.

Et puis il lui arrive (il doit s'efforcer à ce que cela lui arrive toujours) que son interprétation épouse bien les paroles entendues (sinon parfaitement: de même que la traduction n'est jamais achevée, une interprétation n'est jamais parfaite, et pour les mêmes raisons); son style, son souffle, ses termes rendent exactement ceux de l'orateur; son discours est l'image fidèle du discours original. Alors, sa satisfaction est grande. Celle des auditeurs s'y ajoute, y ajoute. Au temps, déjà historique, de la Société des Nations, il n'était pas rare que la salle attendît l'intervention de l'interprète, l'applaudit (feu notre Président d'honneur André KAMINKER avait connu cela). Cela arrive encore, même dans des assemblées moins rhétoriques, où l'appréciation, parfois muette, reste pourtant sensible. Un chef d'Etat, un savant ou toute une organisation aiment s'en remettre à de tels interprètes. Ceux-ci peuvent atteindre à une certaine renommée, sans y prétendre et sans faire autre chose que leur métier. Qu'ils soient connus de par le monde profite à la profession tout entière et donc à l'estime qu'on lui réserve.

Cette satisfaction ne tient pas seulement à l'amour-propre. Elle provient d'un jugement de valeur. Il n'est pas si rare que l'interprète l'effectue lui-même ou en ait conscience objectivement: il constate que son interprétation a bien correspondu au sujet et à l'objet de celle-ci. Par là, il devient, dans une très modeste mesure, co-auteur d'une création, momentanée, mais non pas dénuée de toute réalité (et là encore il rejoint le traducteur).

Tous ces aspects mériteraient une étude approfondie. Pour conclure cette introduction brève, disons encore que le métier d'interprète est à la mode et que ce n'est pas pour lui un avantage. Il exerce un grand attrait sur des esprits non prévenus et, principalement, (ainsi qu'il appert depuis quelques années) sur des jeunes filles qui désirent voyager en avion, cédant ainsi pour une large part à la vogue de

l'exotisme en première classe, et pour une autre part à l'illusion du travail facile et plaisant, entouré de prestige, nouveau «supplément au voyage de Cook». Seuls ceux qui n'y entendent pas grand chose disent monts et merveilles de l'interprétation, avant d'en avoir éprouvé certaines affres. A l'opposé, nous l'avons vu, ceux qui en vivent, et quand ils possèdent, comme il est fréquent, des ambitions multiples mais irréalisées, vont jusqu'à considérer leur métier avec dédain, voire avec une sorte de honte. Ces sentiments acides proviennent du tréfonds de l'interprète, ils ne sont pas un effet nécessaire de l'interprétation.

En réalité, celle-ci est un métier difficile, souvent ingrat (quand on mesure l'effort fourni par les résultats acquis dans des circonstances défavorables, qui ne sont quand même pas rares), un métier qui mobilise toute l'attention et la plupart des facultés mentales et qui est donc très fatigant. A long terme, il serait même dangereux pour l'équilibre psychosomatique. Bien qu'une étude systématique n'ait pas encore été faite, les médecins-conseils de certaines grandes organisations ont constaté

chez l'interprète des troubles fonctionnels et nerveux, attribuables à son métier. Pour y remédier et surtout pour les prévenir, l'interprète doit donc être prudent et attentif à ne pas épuiser son physique et son mental. Parmi les qualités nécessaires à l'interprétation, il faut inclure l'aptitude à dépenser son énergie avec économie, à ordonner sa vie et à se détendre à bon escient. Une des conditions de son art est celui de savoir se reposer. Et quand il travaille, il sait qu'il le fait non pour contribuer à la tension mais pour concourir à la compréhension, sinon à l'entente, son métier en tant que tel n'est donc jamais pour lui une cause de conflit intérieur.

Maître de son métier et de sa nature, acceptant la modestie de son état et les servitudes auxquelles celui-ci l'astreint, l'interprète de conférence peut raisonnablement se dire, et il n'est pas sans savoir que cela se dit, — œuvrant pour une cause humaine que l'on sert sans question (sinon sans phrase), — il peut se dire que sa profession comporte, tout compte fait, une sorte d'humble grandeur.